

COMMUNE DE LACANAU

MAIRIE DE LACANAU

Télétransmis le :

2 0 NOV. 2023

N° 033 213 302 144 2023
 M20-DUSM2023-MAAA-DE

Devis du 06/10/23

Commune de Lacanau
 Lieu : Parking du Lac (est)

Fourniture, pose et raccordement d'une borne de recharge 24 kW DC (courant continu) pour véhicules électriques : 25 000 euros
 (Borne dite « rapide » : charge 160 km en 1 heure)

INVESTISSEMENT (pour 1 borne avec 2 points de charge)

Votre participation (70 %) : 17 500 €

Subvention SDEEG* (30 %) : 7 500 €

* Borne SDIRVE, hors concession, régime urbain

EXPLOITATION (pour 1 borne avec 2 points de charge)

Votre participation : 500 € par an avec tous les 3 ans un bilan et une redistribution de 50 % des recettes si la borne est bénéficiaire (voir convention d'implantation jointe)

1 borne avec 2 points de charge :	17 500 €
Forfait exploitation Année 1 :	500 €
Total :	18 000 €
TVA 0%	

Mention obligatoire dans le portail Chorus Pro de votre collectivité : Oui / Non
 Si oui, veuillez saisir les zones ci-dessous :

Engagement	
Code Service	

Bon pour accord
 (signature et cachet)

Monsieur le Maire